



# Les Nouvelles

Volume 16 — numéro 11 – 20 novembre 2014

## Rappel : Dîner des nouvelles directions

Nous vous rappelons que le prochain dîner des nouvelles directions aura lieu à nos bureaux le **3 décembre** 2014 à compter de **12 h**. Josée Jutras, directrice générale des Habitations les 2 volets, Maria Luisa Monreal, directrice du Carrefour St-Eusèbe et Pierre Desmarteaux, directeur général du Service bénévole entraide Anjou ont accepté l'invitation. Il est encore temps de vous joindre à eux. Vous avez jusqu'au 26 novembre avant 17 h pour confirmer votre présence auprès de Maryse Bisson au 514-288-7122 ou à [reseau@comaco.qc.ca](mailto:reseau@comaco.qc.ca). Au plaisir de faire plus ample connaissance.

## Marche du 17 novembre

La neige, même fondante, n'a pas refroidi la détermination des quelque 1500 personnes qui ont participé à la mobilisation de lundi dernier. Selon les confirmations reçues, une vingtaine de membres de COMACO y étaient pour dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement Couillard.

Jean-François Lizée du PQ, Andres Fontecilla, Manon Massé et Françoise David de QS étaient également présents pour appuyer le milieu communautaire. Pour sa part, madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique a minimisé le sous-financement des organismes en affirmant ne pas comprendre « pourquoi on s'agite autant. » En réponse à ce résultat, le RIOCM entend bien continuer cette mobilisation. Nous vous tiendrons au courant de la suite.

## Le cadre de référence PSOC abolie en Montérégie

Le cadre de financement des organismes communautaires existe depuis 1998. Il a été adopté par la Régie régionale de l'époque après 5 ans de négociations avec les organismes. C'est l'outil de référence qui assure une collaboration et une distribution équitable des budgets.

Après 20 ans de collaboration avec le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL) le CA de l'Agence des Laurentides a décidé de ne pas reconduire le cadre pour les organismes de son territoire. Ce refus fait suite à la demande du ROCL, de reconduire le cadre pour les 5 années à venir. L'Agence justifie sa décision par une volonté de donner carte blanche aux instances qui prendront bientôt sa relève. Pour plus de détails, consultez [l'article](#) de Françoise Guen sur le site internet du *Journal du Nord*.

## Pétition en ligne pour retirer le PL10

Cette pétition intitulée : [Retrait du projet de loi no 10 et consultations sur l'avenir du réseau public de santé et de services sociaux](#) a été mise en ligne ce matin sur le site de l'Assemblée nationale. Déjà, elle compte plus de 1000 signataires. Pour appuyer le retrait du projet de loi et la tenue de véritables consultations, vous devez signer la pétition **au plus tard le 19 février 2015**.

## PL10 : légendes suédoises

Les architectes du projet de loi 10, partisans du passage des soins et services de l'état au privé citent souvent le système de santé suédois comme source d'inspiration. Et pas toujours avec pertinence. Dans son [texte d'opinion](#) paru sur le site de *La Presse* le 13 novembre 2014, Marie-France Raynault, professeure à l'Université de Montréal et auteure de *Le bon sens à la scandinave*, remet quelques pendules à l'heure. En voici un résumé :

L'hôpital de Saint-Goran de Stockholm dont la gestion a été entièrement confiée au secteur privé a provoqué un moratoire sur la privatisation au niveau national. Bien que le moratoire ait été levé ensuite, l'exemple de Saint-Goran n'a été suivi par aucun hôpital par la suite.

Le ticket modérateur existe bien en Suède, mais il équivaut à l'assurance-médicaments publique du Québec, avec un plafond de frais très bas et une gratuité pour les femmes enceintes et les enfants. Alors que les dépenses canadiennes en santé sont financées à 71,2 % par le secteur public, les gouvernements suédois financent 81,4 % des coûts en plus d'offrir la gratuité pour les médicaments et les soins dentaires jusqu'à l'âge adulte. De plus, le gouvernement contrôle de façon très serrée l'entreprise privée en santé.

La centralisation des pouvoirs proposée par le projet de loi 10 ne correspond pas non plus au modèle suédois. En Suède, la prestation des services ne relève pas uniquement d'un ministère, mais bien de gouvernements locaux et régionaux. Des élus au conseil prennent des décisions au quotidien dans les limites identifiées au niveau national. Les services sont évalués par une instance s'apparentant à la régie de la santé, distincte du ministère. Les soins à domicile et les services sociaux relèvent des municipalités et sont régis par des élus bien au fait des besoins locaux.

L'augmentation des dépenses en santé de la Suède est moindre que celle du Québec. Selon madame Raynault, la réussite réside dans la prévention, les soins de premières lignes, le maintien des aînés à domicile, la circulation de l'information et la démocratie du système. Tout le contraire du système centralisé que propose le ministre Barrette.

## Rassemblement pour un transport public abordable

Le [Mouvement collectif pour un transport public abordable](#) organise un rassemblement le **3 décembre** en faveur d'une tarification sociale pour les personnes à faibles et à très faibles revenus dans le transport en commun. Le Mouvement veut également dénoncer les prochaines hausses de tarif plus que probables de la STM. Pour plus de détail, communiquez avec Julie Corbeil au 514-767-4701 poste 224.

## Des échangeurs d'air rappelés pour risque d'incendie

Santé Canada nous informe d'un rappel visant les échangeurs d'air de la compagnie Venma Ventilation Inc. Vendus sous divers noms de marque et conçus pour faire circuler l'air entre l'intérieur et l'extérieur de la maison. Ces appareils ont été fabriqués de janvier 2002 à juillet 2009. Le moteur des échangeurs peut surchauffer et causer un incendie. Pour connaître les numéros de modèles et les détails des incidents rapportés, visitez ce [lien](#).

## Ouvrir l'appétit grâce à la « Mémoire des goûts »

La majorité des aînés croient que leurs besoins nutritionnels diminuent en vieillissant. Mais au contraire, avec l'âge les besoins énergétiques augmentent de 15 à 20 % et les besoins en protéines augmentent de 20 %. Les protéines restent nécessaires au maintien de la musculature. En vieillissant, l'odorat et le goût s'altèrent progressivement et la sensation de satiété arrive plus rapidement. Il est toutefois possible d'utiliser la « Mémoire des goûts » pour stimuler son appétit. En vieillissant, on revient aux goûts réconfortants de son enfance. Une cuisine traditionnelle et régionale conviendra mieux aux goûts des aînés. Sans oublier les sucreries...

## Des nouvelles des membres et partenaires

**L'Association l'Amitié n'a pas d'âge** présente une conférence intitulée : L'impact de l'intergénérationnel sur le mieux-être des aînés. Cette conférence a pour but d'explorer comment les relations intergénérationnelles peuvent augmenter les l'estime de soi, la satisfaction de vie et stimuler le fonctionnement cognitif des aînés. Cet événement gratuit aura lieu le **2 décembre 2014 dès 13 h 30** au 1474, rue Fleury Est. Les intéressés sont priés de réserver leur place auprès de l'Association au 514-382-0310.

**Action Centre-Ville** vous invite à son Marché de Noël qui se tiendra le **mercredi 17 et jeudi 18 décembre de midi à 15 h** à leurs locaux, au 105, rue Ontario Est, 2<sup>e</sup> étage. Lors de cette activité de levée de fonds, il vous sera possible de vous approvisionner en tourtières, pâtés, gâteaux, chocolats, etc. confectionnés par les membres et les employés du Centre. Pour plus d'information, consultez Nadia Hébert au 514-878-0847.

*Offres d'emploi en pièces jointes.*

*Version imprimable ci-jointe.*